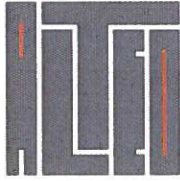


		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	
Salaires et traitements*				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			GG		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			GV		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			GW		

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	18 194	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	214 644	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	232 839	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	15 092	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	97 814	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	112 906	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	119 932
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	51 078	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	2 828 524	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	1 205 788	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	1 622 735
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	10 325
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	58 122
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	18 839	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	



Audit & Conseils

**Société de Commissariat aux Comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom**

**MTI CONCEPT**

**SARL au Capital de 1 420 000 €**

**39 Rue de la République**

**42 600 MONTBRISON**

**752 774 646 RCS SAINT-ETIENNE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice Social clos le 31 décembre 2022*

- Bâtiment La Géode - 10 Allée des Artilleurs
- 42 000 SAINT-ETIENNE
- Tél. : 04-28-70-24-70 - Fax : 04-28-70-24-74
- Mail : [ddisilvestro@alteo-aec.com](mailto:ddisilvestro@alteo-aec.com)





Audit & Conseils

**Société de Commissariat aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice Social clos le 31 décembre 2022*

A l'assemblée générale de la société MTI CONCEPT,

### **1-Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MTI CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **2-Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Audit & Conseils

**Société de Commissariat aux Comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom**

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le points suivants exposés dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, à savoir :

- « Conséquences de l'évènement Covid-19 » ;
- « Engagements financiers ».

### **3-Justification des appréciations**

En application des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Actif immobilisé » de l'annexe indique le montant des titres que vous possédez dans vos filiales pour une valeur brute de 2 650 K€.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des titres de participation ainsi que celles retenues pour leur éventuelle dépréciation.



Audit & Conseils

**Société de Commissariat aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom**

#### **4-Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les petites entreprises.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des Co-gérants et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

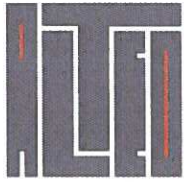
#### **5-Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Co-Gérants le 17 mars 2023.

- Bâtiment La Géode - 10 Allée des Artilleurs
- 42 000 SAINT-ETIENNE
- Tél. : 04-28-70-24-70 - Fax : 04-28-70-24-74
- Mail : [ddisilvestro@alteo-aec.com](mailto:ddisilvestro@alteo-aec.com)



Audit & Conseils

**Société de Commissariat aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom**

## **6-Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



Audit & Conseils

**Société de Commissariat aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom**

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 9 juin 2023,

**ALTEO Audit et Conseils**

Le Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom



**David DI SILVESTRO**

**Commissaire aux comptes Inscrit**

- Bâtiment La Géode - 10 Allée des Artilleurs
- 42 000 SAINT-ETIENNE
- Tél. : 04-28-70-24-70 - Fax : 04-28-70-24-74
- Mail : [ddisilvestro@alteo-aec.com](mailto:ddisilvestro@alteo-aec.com)

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		39 rue de la République 42600 MONTBRISON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 5 2 7 7 4 6 4 6 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 082	AC	2 082	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	191 019	AG	191 019	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	332 990	AU	173 523	159 467
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 631 077	CV		2 631 077
		Créances rattachées à des participations	BB	19 028	BC		19 028
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	27 541	BI		27 541	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	3 203 739	BK	366 625	2 837 113	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	11 192	BW		11 192
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	339 737	BY	910	338 827
		Autres créances (3)	BZ	640 859	CA	25 123	615 736
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	391 147	CG		391 147	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 320	CI		18 320	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	1 401 257	CK	26 033	1 375 224	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	4 604 997	1A	392 658	4 212 338	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée	

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 420 000.....)		DA	1 420 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	177 763	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	142 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )		DG	41 640	
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	1 622 735	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	<b>TOTAL (I)</b> 3 404 139	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO	<b>TOTAL (II)</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	19 115	
	Provisions pour charges		DQ		
			DR	<b>TOTAL (III)</b> 19 115	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	379 343	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV	57 443	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	68 811	
	Dettes fiscales et sociales		DY	239 421	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	44 062	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	<b>TOTAL (IV)</b> 789 082		
Ecart de conversion passif*		ED	<b>(V)</b>		
		EE	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b> 4 212 338		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	549 239
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	810	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SARL MTI CONCEPT						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 041 261	FH		FI	1 041 261	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 041 261	FK		FL	1 041 261	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	7 999	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	79 177	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 208	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 129 647
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	352 260	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 477	
	Salaires et traitements*					FY	517 228	
	Charges sociales (10)					FZ	83 646	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	41 205
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	18 842		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 021 661	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	107 986	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	18 587
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 447 450
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 466 037	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	20 142
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	20 142	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	1 445 895	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 553 881	

Désignation de l'entreprise SARL MTI CONCEPT

Néant  \*

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 194	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	214 644	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	232 839	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 092	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	97 814	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	112 906	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	119 932	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	51 078	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 828 524	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 205 788	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 622 735	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	10 325
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	58 122	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	18 839	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Voir état annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

## ■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL MTI CONCEPT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4 212 339 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 622 736 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 5 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

ALTEO Audit & Conseils - Comptes Audités

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 083			2 083
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	191 020			191 020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>193 102</b>			<b>193 102</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	180 877	2 454		183 331
- Matériel de transport	45 623	39 065	14 187	70 501
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 848	4 310		79 158
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>301 349</b>	<b>45 829</b>	<b>14 187</b>	<b>332 991</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 700 977	47 498	98 369	2 650 106
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 541			27 541
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 728 518</b>	<b>47 498</b>	<b>98 369</b>	<b>2 677 647</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 222 969</b>	<b>93 327</b>	<b>112 556</b>	<b>3 203 740</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		45 829	47 498	93 327
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>45 829</b>	<b>47 498</b>	<b>93 327</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 187	98 369	112 556
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>14 187</b>	<b>98 369</b>	<b>112 556</b>

## Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>		

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 959	124		2 083
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	187 093	3 926		191 020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>189 052</b>	<b>4 050</b>		<b>193 102</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	76 729	18 320		95 049
- Matériel de transport	14 432	12 338	14 187	12 583
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 395	6 497		65 892
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>150 556</b>	<b>37 155</b>	<b>14 187</b>	<b>173 523</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>339 608</b>	<b>41 205</b>	<b>14 187</b>	<b>366 626</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 045 487 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	19 029		19 029
Prêts			
Autres	27 541		27 541
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	339 737	339 737	
Autres	640 860	640 860	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 320	18 320	
<b>Total</b>	<b>1 045 487</b>	<b>998 918</b>	<b>46 570</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS S/CREANCES RATTACHE	19 029
CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTU	300 806
FOURNISSEURS - AVOIR A RECEVOIR	2 950
PRODUIT A RECEVOIR	5 927
ETAT SUBVENTION A RECEVOIR	667
<b>Total</b>	<b>328 712</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 420 000,00 euros décomposé en 14 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	19 116				19 116
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>19 116</b>				<b>19 116</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

### Dettes

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 789 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	810	810		
- à plus de 1 an à l'origine	378 533	138 690	239 843	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 811	68 811		
Dettes fiscales et sociales	239 422	239 422		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 507	101 507		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>789 083</b>	<b>549 240</b>	<b>239 843</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	93 906			
(**) Dont envers les associés	54 529			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 40 921 euros.

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	7 331
INT A PAYER SUR EMPRUNT	1 316
INT DES C/C ASS.	13 608
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	72 789
ETAT CHARGES A PAYER	130
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	43 972
INTERETS COURUS	810
PERSONNEL - CP ET PRIMES A PAYER	36 264
ORGA. SOCIAUX - CH. A PAYER ET PROD.	12 313
<b>Total</b>	<b>188 533</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES D AVANCE	18 320		
<b>Total</b>	<b>18 320</b>		

ALTEO Audit & Conseils - Comptes Audités

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Effectifs permanents	7	
<b>Total</b>	<b>7</b>	

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	6 203
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	<b>6 203</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>ABANDON COMPTE COURANT NOA JUSQU'A RETOUR A MEILLEURE FORTUNE</i>	64 000
Autres engagements reçus	64 000
<b>Total</b>	<b>64 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	64 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				28 920	28 920
Cumul exercices antérieurs				14 012	14 012
Dotations de l'exercice				5 605	5 605
<b>Amortissements</b>				19 617	19 617
Cumul exercices antérieurs				22 553	22 553
Exercice				6 195	6 195
<b>Redevances payées</b>				28 747	28 747
A un an au plus				3 961	3 961
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				3 961	3 961
A un an au plus				2 242	2 242
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>				2 242	2 242
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>					

**COMPTES ANNUELS****2022**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

## ■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL MTI CONCEPT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4 212 339 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 622 736 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 5 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 083			2 083
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	191 020			191 020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>193 102</b>			<b>193 102</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	180 877	2 454		183 331
- Matériel de transport	45 623	39 065	14 187	70 501
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 848	4 310		79 158
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>301 349</b>	<b>45 829</b>	<b>14 187</b>	<b>332 991</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 700 977	47 498	98 369	2 650 106
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 541			27 541
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 728 518</b>	<b>47 498</b>	<b>98 369</b>	<b>2 677 647</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 222 969</b>	<b>93 327</b>	<b>112 556</b>	<b>3 203 740</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		45 829	47 498	93 327
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>45 829</b>	<b>47 498</b>	<b>93 327</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 187	98 369	112 556
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>14 187</b>	<b>98 369</b>	<b>112 556</b>

## Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>		

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 959	124		2 083
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	187 093	3 926		191 020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>189 052</b>	<b>4 050</b>		<b>193 102</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	76 729	18 320		95 049
- Matériel de transport	14 432	12 338	14 187	12 583
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 395	6 497		65 892
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>150 556</b>	<b>37 155</b>	<b>14 187</b>	<b>173 523</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>339 608</b>	<b>41 205</b>	<b>14 187</b>	<b>366 626</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 045 487 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	19 029		19 029
Prêts			
Autres	27 541		27 541
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	339 737	339 737	
Autres	640 860	640 860	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 320	18 320	
<b>Total</b>	<b>1 045 487</b>	<b>998 918</b>	<b>46 570</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS S/CREANCES RATTACHE	19 029
CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTU	300 806
FOURNISSEURS - AVOIR A RECEVOIR	2 950
PRODUIT A RECEVOIR	5 927
ETAT SUBVENTION A RECEVOIR	667
<b>Total</b>	<b>328 712</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 420 000,00 euros décomposé en 14 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	19 116				19 116
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>19 116</b>				<b>19 116</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

### Dettes

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 789 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	810	810		
- à plus de 1 an à l'origine	378 533	138 690	239 843	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 811	68 811		
Dettes fiscales et sociales	239 422	239 422		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 507	101 507		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>789 083</b>	<b>549 240</b>	<b>239 843</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	93 906			
(**) Dont envers les associés	54 529			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 40 921 euros.

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	7 331
INT A PAYER SUR EMPRUNT	1 316
INT DES C/C ASS.	13 608
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	72 789
ETAT CHARGES A PAYER	130
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	43 972
INTERETS COURUS	810
PERSONNEL - CP ET PRIMES A PAYER	36 264
ORGA. SOCIAUX - CH. A PAYER ET PROD.	12 313
<b>Total</b>	<b>188 533</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES D AVANCE	18 320		
<b>Total</b>	<b>18 320</b>		

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Effectifs permanents	7	
<b>Total</b>	<b>7</b>	

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	6 203
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	<b>6 203</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>ABANDON COMPTE COURANT NOA JUSQU'A RETOUR A MEILLEURE FORTUNE</i>	64 000
Autres engagements reçus	64 000
<b>Total</b>	<b>64 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	64 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				28 920	28 920
Cumul exercices antérieurs				14 012	14 012
Dotations de l'exercice				5 605	5 605
<b>Amortissements</b>				19 617	19 617
Cumul exercices antérieurs				22 553	22 553
Exercice				6 195	6 195
<b>Redevances payées</b>				28 747	28 747
A un an au plus				3 961	3 961
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				3 961	3 961
A un an au plus				2 242	2 242
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>				2 242	2 242
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>					

**MTI CONCEPT**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 420 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 39 Ter Rue de la République Allée A**  
**42600 MONTBRISON**  
**752 774 646 RCS SAINT-ETIENNE**

---

**COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**


---

**Certifié conforme**  
**La Gérance**

**Michaël MARREL**

**Virginie TORRES**

DocuSigned by:  
  
BDC201B823E240D...

DocuSigned by:  
  
8A94A28C8752439...

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MTI CONCEPT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>39 rue de la République 42600 MONTBRISON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>7 5 2 7 7 4 6 4 6 0 0 0 1 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 082	AC	2 082	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	191 019	AG	191 019	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	332 990	AU	173 523	159 467
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 631 077	CV		2 631 077
		Créances rattachées à des participations	BB	19 028	BC		19 028
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	27 541	BI		27 541	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	3 203 739	BK	366 625	2 837 113	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	11 192	BW		11 192
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	339 737	BY	910	338 827
		Autres créances (3)	BZ	640 859	CA	25 123	615 736
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	391 147	CG		391 147	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 320	CI		18 320	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	1 401 257	CK	26 033	1 375 224	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	4 604 997	IA	392 658	4 212 338	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations : Non recensée	Stocks : Non recensée		Créances : Non recensée			

Désignation de l'entreprise		SARL MTI CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 420 000 .....)	DA		1 420 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		177 763	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		142 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		41 640	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		1 622 735	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		3 404 139
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		19 115	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		19 115	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		379 343	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		57 443	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		68 811	
	Dettes fiscales et sociales	DY		239 421	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		44 062	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		789 082	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		4 212 338	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		549 239		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		810		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**MTI CONCEPT**  
**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 420 000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL : 39 TER RUE DE LA RÉPUBLIQUE**  
**42600 MONTBRISON**  
**752 774 646 RCS ST ETIENNE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 26 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1 622 735,68 € de la manière suivante :

- Aux associés, à titre de dividendes, la somme de : ..... 500.000,00 €
- Au compte « Autres Réserves », le solde, soit la somme de : ..... 1.122.735,68 €

Total égal au bénéfice : ..... 1.622.735,68 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500.000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dès l'issue de l'assemblée.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Distributions globales mises en paiement</b>		
<b>Date de l'assemblée</b>	<b>Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI</b>	<b>Éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI</b>
<b>07/06/2022</b>	0 €	2.000.000 €
<b>20/05/2021</b>	0 €	200.000 €
<b>22/07/2020</b>	0 €	200.000 €

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2023**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

DocuSigned by:  
  
BDC201B823E240D...

DocuSigned by:  
  
8A94A28C8752439...